



Lettres de Jean Theurel

- 1 -

L'expression d'une vocation

Original MEP 1 ; 490125t

0 ***

Besançon, le 25 janvier 1849

Mes chers parents,

« Hier, 24 janvier, s'est terminée pour moi une grande affaire, je veux dire l'affaire de ma vocation. Elle s'est terminée selon vos désirs et selon les miens. C'est-à-dire que vous me verrez la soutane et que moi je la porterai... Vous serez bien content de la voir, et moi bien content de vous la montrer.

Cependant, si vous êtes tentés de vous livrer à une joie excessive, rappelez-vous qu'en entrant dans l'état ecclésiastique, j'embrasse une vie de renoncements et de sacrifices. C'est l'idée que j'en ai, et c'est l'idée que vous devez en avoir. Je vous invite donc moins à vous réjouir qu'à prier pour moi.

Maintenant, il faut faire comme le soldat : après avoir conté ses plaisirs, il faut dire ses misères.

On n'achète pas les soutanes pour des queues de poires. Vous voyez ce que cela signifie : C'est qu'il me faut de l'argent pour me procurer le costume ecclésiastique. Papa dira bien : « Oh ses frères le lui achèteront ... » Mais ce n'est pas tout à fait vrai. Car vous savez, d'un côté que mon frère de Theuley ne peut rien, et d'un autre côté mon frère de Reims m'a écrit qu'il prenait sur lui ma pension mais qu'il ne se mêlerait de la dépense qu'il s'agit de faire à présent.

Eh bien, puisque papa est condamné à payer, je le prie de me suivre dans un petit détail de ce dont j'ai besoin :

Il me faut	2 soutanes :	110 fr
	1 calotte :	8 fr
	1 petit manteau :	15 fr
	1 chapeau :	18 fr
	1 barrette :	4 fr
	2 ceintures :	12 fr
	des petits collets :	3 fr

Maintenant, mon cher papa, si nous faisons l'addition, il se trouve que la somme à verser se monte à 170 fr... Je vous entends dire qu'il est plus aisé à demander qu'à donner, surtout quand on n'a pas d'argent. Mon Dieu ! Je me le figure comme cela. Mais que voulez-vous ? Je ne puis pas payer non plus, moi. Ainsi dussiez-vous emprunter quelque chose, vous tâcherez de m'envoyer la somme ci-dessus avant le 20 février au plus tard. Si vous êtes obligés de faire un grand sacrifice pour cela, aussi je serai plus particulièrement votre petit abbé, quand ce sera vous qui m'aurez habillé. Pour le cas cependant où vous seriez absolument trop gênés pour m'envoyer 170 fr avant Pâques, vous pourriez à la rigueur vous contenter de m'envoyer 80 ou 100 fr. ; alors je ferai crédit pour le drap de mes soutanes. Mais vous concevez que j'aimerais mieux payer comptant.

Je ne prolonge pas davantage ma lettre parce que je suis pressé de temps.

Dites à Monsieur le curé que j'avais dessein de lui écrire en ces jours-ci, mais que, ne le pouvant faire maintenant, je le ferai plus tard : Dites lui que le propagateur ne paraîtra probablement pas ; enfin présentez-lui mes respects et ma reconnaissance. Si vous le voulez montrez-lui ma lettre, quoiqu'elle soit bien pauvre.

Au revoir mes chers parents,

Je vous embrasse tous dans les Saints Cœurs de Jésus et de Marie ».

Joseph Theurel

Vous feriez peut-être bien de consulter mon frère de Theuley pour la manière de m'envoyer l'argent en question. Bonjour aux personnes qui s'intéressent à moi, spécialement à André Ravenet.

Si François avait des billets de banque de France, il serait facile de me les envoyer par la poste.

A Monsieur Theurel JB, Propriétaire à La Rochelle par Cintrey, Haute-Saône.

Original MEP 2 ; 490716T

Besançon, le 16 juillet 1849

Mes chers parents,

Je vous exhorte, avant de commencer la lecture de ma lettre, à réveiller votre foi et tous vos sentiments religieux. Souvenez-vous que les intérêts de la terre ne sont rien en comparaison des intérêts du ciel, que la vie n'est rien à côté de l'éternité, qu'une seule chose importe ici-bas, de sauver son âme.

Quand je vous écrivais, il y a environ trois semaines, je vous faisais des réflexions un peu sérieuses ; en cela j'avais dessein de vous préparer à ce que je veux vous dire aujourd'hui. Cependant je ne croyais pas que ce serait si tôt que j'aurai à vous contrister par une nouvelle assez définitive. Il est vrai que si vous vous chagrinez, ce sera bien à tort, car vous devriez plutôt remercier Dieu et adorer ses desseins. Soyez donc comme la mère d'un certain missionnaire qui, apprenant que son fils serait peut-être bien mis à mort, s'écriait : « que notre famille serait heureuse d'avoir un martyr ! »...et qui ensuite ayant su que son fils avait été en effet martyrisé, alla à l'église rendre grâce à Dieu. Pour vous, vous n'aurez sans doute pas le bonheur d'en pouvoir faire et dire autant, mais suivez cet exemple dans la mesure que le Bon Dieu demandera de vous.

D'ailleurs vous savez que la sainte Ecriture veut que nous nous réjouissons avec ceux qui sont dans la joie. Réjouissez-vous donc avec moi, car je suis dans une grande joie d'être admis au mois d'octobre prochain au séminaire des Missions à Paris.

Je compte assez sur votre piété pour espérer que non seulement vous ne vous opposerez point à ce que je profite de la grande faveur que Dieu m'accorde, mais de plus que tous vous vous résignerez parfaitement. Du reste en partant pour Paris je ne vais pas directement dans les pays infidèles ; mais je vais y examiner plus à fond la vocation très belle que la Providence semble m'avoir donnée. Puis, si cette vocation ne se confirme pas, ainsi qu'il arrive à plusieurs, je reviens dans mon diocèse, et reprend place dans son clergé. Si, au contraire, ma vocation se confirme, comme cela arrive plus ordinairement, eh bien ! Je m'estimerai très heureux d'aller là où je suis appelé, chercher un salut presque assuré, procurer un peu de gloire à Dieu, et sauver quelques âmes. Oh, c'est un ministère si beau ! N'allez pas entreprendre de me l'arracher. Que vous diraient au jour du jugement ces pauvres âmes auxquelles j'aurais dû annoncer l'Evangile et qui probablement par là auraient par là gagné le ciel, tandis que, par votre faute, elles auraient été privées de celui qui devait leur ouvrir la voie du salut, et en seraient damnées ? Que me diraient-elles à moi-même si j'avais été assez lâche pour écouter une tendresse mal entendue, et trop maternelle, assez lâche pour préférer satisfaire cette fausse affection plutôt que d'obéir à la voix de Dieu ? Ah ! Elles crieraient vers Dieu que nous ne méritons pas miséricorde, puisque nous n'avons pas eu pitié de leur triste état. Et certes leurs plaintes seraient trop justes pour ne pas trouver accès auprès de la souveraine justice.

Que vous dirait Jésus-Christ ? « Eh quoi ! J'étais mort pour vous, et vous avez refusé de faire pour mon amour, le sacrifice que je vous demandais ! »

Vous ne voulez point mes chers parents, vous attirer des reproches si accablants. Moi non plus je ne le veux pas. Obéissons donc à l'ordre de la divine providence et disons à Dieu de tout notre cœur : « Que votre volonté soit faite, et non la nôtre. » Encore, supposons que vous mettiez obstacle à mon départ, que je cède à vos instances et que je demeure ici. Je serai peut être placé dans 3 ans; dès lors je ne vous verrais que 3 fois chaque année à peu près, encore serait-ce beaucoup dire, si, par exemple, j'étais envoyé dans les montagnes, comme à Pontarlier. Faisons là dessus un petit calcul. Supposez que nous vivions tous encore 20 ans, vous trouverez que nous aurions 60 fois à nous voir: et pour me voir un

si petit nombre de fois vous voudriez exposer mon salut! Car, soyez sûrs qu'en restant au pays contre le gré de la Providence, j'aurais bien de la peine à me sauver, puisque n'étant pas où Dieu me voudrait, je manquerais des grâces d'état qui sont attachées à la vocation de chacun. Peut-être direz vous que mon salut ne sera guère plus facile à faire en pays infidèle, me trouvant comme abandonné et quelque fois sans prêtre qui puisse me donner une absolution. D'abord j'espère bien, avec la grâce de Dieu, ne plus commettre de péché mortel. Puis, n'aurai-je pas Dieu partout avec moi, et n'est-il pas assez puissant et assez bon pour que je me contente de sa présence? N'aurai-je point aussi toujours la Sainte Vierge pour me venir en aide? Elle est si bonne qu'elle n'abandonne jamais personne. Croyez-vous qu'elle abandonne les missionnaires? N'aurai-je pas toujours mon bon ange pour écarter de moi ce qui pourrait mettre mon salut en péril? De plus, vos prières ne me suivront-elles pas en quelque lieu que je sois?

Enfin, si vous me dites qu'il y a de l'ouvrage en France assez pour m'occuper, je répons que, s'il y a de l'ouvrage, il y a des ouvriers, tandis que dans les contrées où je désire aller il y a encore plus d'ouvrage et presque point d'ouvriers. D'ailleurs il faut voir simplement où Dieu m'appelle. Or il me semble que ce soit dans les Missions. C'est donc là qu'il faut aller.

Ainsi, mes chers parents, résignons nous. Si je ne partais point, maintenant que le Saint Esprit paraît le vouloir, toutes les fois que nous nous reverrions, notre conscience nous dirait: Vous avez désobéi à Dieu, et c'est malgré lui, en quelque sorte, que vous êtes réunis. Après tout, qu'importe que nous soyons ensemble sur la terre quelques années de plus ou de moins, pourvu que nous soyons réunis au ciel. Or, il faut bien espérer qu'en effet nous nous reverrions dans la véritable patrie. Et cela ne sera point pour quelques jours, mais pour toute l'éternité. Si je n'avais plusieurs lettres à faire je vous écrirais plus longuement encore; mais je compte sur la Sainte vierge pour vous aider à vous résigner.

Dans le cas où mon départ ne sera point entravé, je désire que vous veniez me chercher à Besançon, tant parce que cela coûterait un peu d'emmener tout mon butin par les voitures, que parce que j'aimerais bien faire le voyage avec vous.

Vous arrangerez cela lorsque mon frère de Reims sera venu. Je pense qu'il sera encore temps car nos vacances ne s'ouvrent que le 10 septembre. Il paraît assez probable que ce sera mon frère lui-même qui me conduira à Paris, pour les lers jours d'octobre. Du moins il l'a promis à un directeur du séminaire des missions.

Je vais écrire à Monsieur le Curé de Laitre. Si vous avez besoin de consolation je vous engage à en aller chercher près de lui, vous savez qu'il est très bon. Mais le plus sûr c'est de ne pas vous tourmenter du tout, et de dire: puisqu'il veut s'en aller, et que c'est Dieu qui le demande, laissons le partir. Ainsi le sacrifice vous sera méritoire. On dit que les femmes supportent mieux les grands malheurs que les hommes. J'espère donc que Maman soutiendra Papa. Quant aux frères et soeurs je ne doute pas que la volonté de Dieu ne les trouve parfaitement soumis. Mes respects affectueux à toutes les braves personnes qui veulent bien se souvenir de nous, en particulier à ma tante Grujard, à chez le père Simon, à la mère Berney, à chez Ravenet. Frédéric m'a écrit et je vais lui répondre bientôt. Il est toujours gentil et très gai. L'on vous a déjà dit, sans doute que mon frère de Reims est allé à Paris, que Claude viendrait peut être aux vacances prochaines ... Adieu, je me recommande à vos prières. Je prierai pour vous au moment où vous lirez ma lettre. Je vous embrasse, les uns après les autres, dans les Saints Coeurs de Jésus et de Marie.

Votre très affectionné

Joseph Theurel

P.S.: Dites-moi, n'aurez-vous pas encore assez de deux fils prêtres? D'ailleurs, ainsi que je vous l'ai dit, je puis très bien revenir. Quand la soeur Onésime est partie, votre sacrifice était plus absolu que celui

d'aujourd'hui. Adieu, que la paix du Seigneur soit avec vous! Je vous embrasse de nouveau et de toute mon âme.

Si par hasard chez Ravenet craignaient que je ne leur débauche Frédéric et que je ne lui donne des idées lointaines, rassurez les. Je sais que la vocation vient de Dieu, et que c'est Dieu seul qui sait inspirer des desseins de ce genre. Dites-leur seulement de prier pour moi.

Votre respectueux fils

Joseph Theurel

Soyez en paix.